



Le mot du maire

DES RÉALISATIONS SOURCES DE FIERTÉ!

La Semaine de la municipalité bat son plein jusqu'au 20 septembre, et c'est l'occasion parfaite pour mettre en lumière les réalisations de notre organisation municipale.

Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Félicien s'est engagée dans un important chantier de modernisation de ses installations sportives et de récréatives, avec notamment :

- la construction du skateparc et de la pumptrack;
- la construction de nouveaux jeux d'eau;
- la remise à niveau du terrain de baseball;
- la réfection du plancher au Centre de loisirs Belle-Vue;
- l'amélioration des sentiers du parc de la Chute-à-Michel;
- l'aménagement d'une nouvelle salle de fartage et l'acquisition d'équipements pour la boutique de location au Tobo-ski;
- l'aménagement du parc éphémère dans le stationnement de la Maison de la culture.

Cet élan ne s'arrête pas là. En effet, d'autres projets sont encore à venir :

- la construction de terrains extérieurs de pickleball et de basketball;
- la réfection du terrain de tennis;
- la construction d'une nouvelle cabane au terrain de baseball;
- la réalisation de divers travaux de remise à niveau du centre récréatif sur 5 ans.

Ces investissements s'inscrivent dans une démarche plus large de développement municipal. À cela s'ajoute le projet de revitalisation du centre-ville qui a pris forme avec l'acquisition stratégique de deux propriétés en bordure de la rivière, créant de nouvelles possibilités pour améliorer la qualité de vie au centre-ville.

En parallèle, le nouveau parc industriel constitue un pilier essentiel pour le développement économique.

Toutes ces réalisations confirment notre engagement envers l'amélioration de la qualité de vie de tous. Ces investissements s'inscrivent dans une vision à long terme pour faire de notre ville un milieu de vie actif et dynamique.

En tant que maire, je ressens une grande fierté devant l'ampleur de ce qui a été accompli au cours de ce dernier mandat. Merci aux conseillers, aux partenaires et aux employés qui ont contribué à ces réalisations qui me rendent confiant en l'avenir de notre belle ville.

Luc Gibbons
Maire de Saint-Félicien



Services administratifs

UN SITE WEB QUI FAIT PEAU NEUVE



La Ville de Saint-Félicien lance officiellement son nouveau site Web, entièrement repensé pour offrir une expérience améliorée et faciliter l'accès à l'information municipale. Parmi les nouveautés :

- Une page d'accueil dynamisée;
- Un design visuel plus épuré et actuel;
- Une section « Liens rapides »;
- Une navigation simplifiée pour faciliter la recherche d'information.

Découvrez-le ici : www.ville.stfelicien.qc.ca



Sécurité incendie

FEUX DE CHEMINÉE ET RAMONAGE

La *créosote* est un dépôt très inflammable formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Nous recommandons de faire ramoner et inspecter votre cheminée par un professionnel accrédité par l'APC chaque année. Toutefois, il est possible de le faire vous-même :

- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, nid d'abeille, pièce détachée, etc.).
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur et à l'extérieur sont intacts.
- Assurez-vous que la gaine à l'intérieur de la cheminée est intacte.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaisse sur la cheminée extérieure.
- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.

Utilisation de votre appareil de chauffage

- Utilisez du bois de qualité et sec, car le bois vert augmente la formation de créosote.
- Utilisez des bûches de petite taille qui brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Zone de dégagement

- Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet susceptible de gêner le passage ou de tous matériaux inflammables (papier, essence, produits chimiques, peinture, etc.).
- Assurez-vous que l'air circule librement.

Cendres chaudes

Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 72 heures.

Des questions? Communiquez avec M. Viateur Aubé, chef aux opérations prévention/formation au 418 679-0313 poste 4223.



Service de l'urbanisme

RAPPEL POUR LES ABRIS TEMPORAIRES

L'installation d'un garage temporaire en panneau mobile ou en toile est permise entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} mai. Un certificat d'autorisation est requis lors de la première installation.

Pour obtenir votre certificat d'autorisation, communiquez avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 679-2100 poste 2241 ou par courriel à urbanisme@ville.stfelicien.qc.ca.



Service des loisirs



Les journées de la culture

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE 2025

Au programme de l'édition 2025 : portes ouvertes au Cercle des fermières et au Planétarium, ateliers de création, musique et danse, animation, kiosques d'artisans locaux, et bien plus!

C'est un rendez-vous :

- Le 26 septembre, de 18 h à 21 h au Foyer culturel de Saint-Méthode;
- Le 27 septembre, dès midi à la Maison de la culture;
- Les 27 et 28 septembre, à la bibliothèque municipale.

Surveillez la programmation complète dans le journal, sur le site Web et sur nos réseaux sociaux.



Taxes

RAPPEL D'ÉCHÉANCE : 3^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Vous avez jusqu'au 1^{er} octobre 2025 pour payer le dernier versement de vos taxes municipales. Vous pouvez effectuer le paiement par votre institution bancaire ou au Service de la trésorerie.

Des questions? Communiquez avec le Service de la trésorerie au 418 679-2100 poste 2251.

*À noter que les taxes scolaires doivent être payées au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (et non pas à la Ville).



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

418 679-2100